

Note Méthodologique : Bureau étude Protection incendie au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les risques incendie pour protéger personnes et biens, et assurer la conformité réglementaire.
- Approche par diagnostics, audits et recommandations adaptées aux environnements industriels et tertiaires.
- Spécificités locales congolaises exigeant des solutions sur mesure et une forte maîtrise des normes.
- Références aux cadres nationaux et internationaux (NFPA, prescriptions ministérielles, recommandations régionales).

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour garantir la qualité du diagnostic et des conclusions.

Objectifs de la mission

- Élaborer une stratégie efficace de prévention et de protection incendie.
- Évaluer les risques spécifiques de chaque site.
- Vérifier la conformité aux normes nationales et internationales applicables.
- Proposer des mesures correctives techniques et organisationnelles adaptées.
- Optimiser l'organisation interne et sensibiliser les équipes opérationnelles.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain des installations, processus et environnement du site.
- Revue documentaire et réglementaire (plans, procédures, audits, normes applicables).
- Cartographie des risques et identification des points faibles.
- Recommandations techniques (détection, issues de secours, protection passive) et organisationnelles.
- Plan d'action priorisé, co-construit avec la direction.
- Rapport final comprenant diagnostic, recommandations et calendrier de mise en œuvre.
- Reporting de suivi, préparation des audits internes/externes, accompagnement à la mise en œuvre.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de terrain et entretiens avec responsables sécurité.
- Analyse des installations, processus, environnement du site.
- Résultat : cartographie des risques et identification des faiblesses.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans, procédures, rapports d’audit et documents existants.
- Vérification de conformité aux normes locales/internationales (NFPA, prescriptions nationales).
- Résultat : écarts de conformité et exigences applicables consolidées.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Propositions techniques et organisationnelles ciblées.
- Priorisation et faisabilité validées avec la direction.
- Résultat : plan d’action opérationnel et adapté au terrain.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Coordination des interventions et vérification de la conformité des travaux.
- Reportings périodiques et préparation des audits internes/externes.
- Résultat : pérennité et amélioration continue des dispositifs.

Planning / durée / jalons

Phase / Étape	Durée approximative	Modalités / Jalons
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Sur site avec visites et entretiens
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Travail documentaire et échanges à distance
Recommandations & plan d’action	1 semaine	Rédaction et validation avec la direction
Suivi & accompagnement	Variable selon le plan d’action	Sur site et à distance selon besoin
Rapport final & restitution	1 à 2 semaines	Rédaction du rapport complet et session de restitution

Rôles & responsabilités

Client

- Faciliter l’accès au site et organiser les entretiens avec les responsables sécurité.
- Fournir la documentation (plans, procédures, rapports d’incidents, certificats, évaluations de risques).
- Valider le plan d’action avec la direction.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et la cartographie des risques.
- Réaliser la revue documentaire et la vérification de conformité réglementaire.

- Élaborer les recommandations et le plan d'action priorisé; animer la restitution.
 - Assurer le suivi, la coordination des interventions et les reportings; préparer les audits.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès au site pour visites de terrain.
 - Entretiens avec les responsables sécurité/chefs de site.
 - Plans du site et procédures existantes.
 - Rapports d'incidents passés et évaluations de risques précédentes.
 - Certificats de conformité des équipements.
 - Référentiels normatifs applicables (normes locales, NFPA, recommandations régionales).
 - Prescriptions réglementaires nationales (ex. ministère de l'Industrie).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Validation du plan d'action avec la direction.
 - Session de restitution en fin de mission.
 - Reportings périodiques durant la mise en œuvre.
 - Coordination des interventions et vérification de la conformité des travaux.
 - Préparation et accompagnement aux audits internes/externes.
 - Interventions possibles sur site et à distance (mode hybride).
 - Visite sur site indispensable pour assurer la qualité du diagnostic.
-